

## Règles de consultation archives – manuscrits – réserves

**1. Prendre rendez-vous 48h à l'avance** pour obtenir une accréditation, et pour que nous puissions vérifier l'état du document et les précautions spécifiques à prendre. Les demandes de consultation sont validées par un conservateur.

03.81.87.81.40, [bib.etude@besancon.fr](mailto:bib.etude@besancon.fr),  
[archives.contemporaines@besancon.fr](mailto:archives.contemporaines@besancon.fr)

**2. Présenter une pièce d'identité.** Elle sera photocopiée et archivée avec les cotes des documents consultés. Elle vous sera rendue à l'issue de la consultation.

**3. Déposer manteaux et vestes** au vestiaire ou dans un casier. Un lavabo est à votre disposition pour vous laver les mains.

**4. Déposer votre sac** dans un casier. Pas de bouteille sur la table.

**5. Utiliser un crayon papier** pour prendre des notes. Des gants, un lutrin, un maintien pour le document pourra vous être fourni en fonction du document consulté.

6. Vous pouvez brancher votre **ordinateur** sur les prises électriques sous le rebord de la table.

**7. Consulter un seul document à la fois**, ou une seule liasse pour les documents en feuilles.

8. Nous pouvons conserver vos **documents « en attente »** si votre recherche nécessite plus de temps.